
Prise de position commune du WWF et de Pro Natura concernant la demande des cantons de SG et des GR soumise à l'OFEV de tuer deux jeunes loups issus de la meute du Calanda

Communiqué commun

Zurich et Bâle, 30 novembre 2015

Le tir de jeunes loups n'est pas une solution

Le WWF et Pro Natura critiquent la demande de tirer deux jeunes loups de la meute du Calanda, déposée par les cantons de Saint-Gall et des Grisons auprès de l'OFEV. Selon les deux cantons, le « comportement problématique » des loups justifierait leur tir. Mais cette requête est précipitée, les faits ne sont pas vérifiables et « l'effet d'apprentissage » escompté est particulièrement discutable.

Les points critiqués en détail:

- Il n'existe jusqu'à présent pas de base factuelle permettant d'évaluer le comportement des loups. La classification en catégories de comportement est donc subjective. Le danger existe de cataloguer à la hâte un comportement inhabituel comme étant problématique.
- Il n'est pas rare que des animaux sauvages s'approchent des localités, à l'instar des chevreuils et des renards. Ce comportement ne doit pas être considéré a priori comme problématique.
- On ne connaît presque aucun incident en Europe impliquant des loups. Le danger pour les êtres humains est minime.

La désécurisation de la population doit être prise au sérieux. Mais la réalisation de tirs ne simplifiera pas la cohabitation. Il est loin d'être prouvé que le tir de jeunes loups ait comme conséquence un changement de comportement du reste des individus de la famille, qui deviendraient en réaction plus craintifs.

Si l'OFEV devait accepter la demande des deux cantons et autoriser l'abattage des deux jeunes loups, ces tirs devraient alors faire l'objet d'un suivi scientifique pour documenter précisément leurs effets. Des mesures inconsidérées ne nous feront pas progresser vers un retour naturel du loup serein. En revanche, le risque existe que le recours aux tirs soit envisagé à l'avenir à la moindre incertitude.

Les deux organisations vont étudier en détail le dossier relatif au tir éventuel et se réservent le droit d'intervenir juridiquement.

(1846 signes)

Contacts:

Gabor von Bethlenfalvy, spécialiste des grands prédateurs auprès du WWF Suisse, tél. 076 552 18 09, gabor.vonbethlenfalvy@wwf.ch

Mirjam Ballmer, cheffe de projet Pro Natura en politique de protection de la nature, tél. 061 317 92 08, mirjam.ballmer@pronatura.ch